

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-1903
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2259 pour l'acquisition d'arbres, Automne 2024, Printemps-Été 2025	
No dossier(s) interne(s) : DOS-2259 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts		
<p>Actions : ADJUDICATION</p> <p>Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p>No contrat : DOS-2259 Estimation : 1 492 720,43 \$ Montant : 596 599,53 \$</p> <p>Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Acquisition de biens Durée du contrat : 18 mois Récurrence : Non Reconduction : 0 Nombre d'addendas : 3</p> <p>Résultat : 2321-2392 Québec inc. (Pépinière Y.Yvon Auclair et fils) 596 599,53 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté</p>		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-1903										
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le présent contrat a pour objet l'acquisition d'arbres pour les 18 prochains mois.</p> <p>Dans le cadre du Plan climat: Horizon 2035 de la Ville de Laval et de l'entente de financement de 65M\$ avec le MELCCFP, dont 5,5M\$ est consacré à la lutte contre les îlots de chaleur, la Ville de Laval a pour objectif de planter 14 950 arbres d'ici la fin 2025.</p> <p>Pour ce faire la Ville doit procéder à l'acquisition d'environ 8 000 arbres qui permettront d'intervenir sur des terrains privés, institutionnels.</p> <p>Stratégie d'approvisionnement =====</p> <p>Afin de répondre efficacement à la forte demande des citoyens, un appel d'offres public a été diffusé, et plusieurs soumissionnaires ont été sollicités.</p> <p>Mode d'adjudication: plus bas soumissionnaire conforme (PBSC)</p> <p>Analyse des soumissions =====</p> <p>Après 31 jours de publication, 13 fournisseurs ont acheté les documents d'appel d'offres, 5 ont déposé une offre, 8 ont retourné le formulaire de non-participation.</p> <p>Après vérification et analyse, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ):</p> <table data-bbox="110 989 1177 1142"> <tr> <td>2321-2392 Québec inc. (Pépinière Y.Yvon Auclair et fils):</td> <td>596 599,53 \$ (recommandé)</td> </tr> <tr> <td>Jardin Dion inc.:</td> <td>763 089,08 \$</td> </tr> <tr> <td>Pépinière Jardin 2000 inc.:</td> <td>843 801,53 \$</td> </tr> <tr> <td>Centre du jardin Deux-Montagnes inc.:</td> <td>1 023 461,46 \$</td> </tr> <tr> <td>Go Matériaux inc.:</td> <td>1 278 257,56 \$</td> </tr> </table> <p>Écart entre l'estimation 1 492 720,43 \$ (incluant TPS et TVQ) et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ): 896 120,90 \$ 60 % (favorable)</p> <p>L'écart s'explique par le fait que l'estimation est basé sur les prix historiques au détail, ainsi que les quantités importantes ont fait que les prix ont été très compétitif.</p> <p>ABSTENTIONS =====</p> <p>9305-5747 Québec inc., Paysages Rossignol inc., Aiglon Indigo inc., Québec vert inc., Les Arbres de la Vallée inc., Gérard Trépannier et Fils inc., Pépinière Bouchere inc. et Pépinière Abbstford inc. / Ne peuvent rencontrer les exigences requises.</p>			2321-2392 Québec inc. (Pépinière Y.Yvon Auclair et fils):	596 599,53 \$ (recommandé)	Jardin Dion inc.:	763 089,08 \$	Pépinière Jardin 2000 inc.:	843 801,53 \$	Centre du jardin Deux-Montagnes inc.:	1 023 461,46 \$	Go Matériaux inc.:	1 278 257,56 \$
2321-2392 Québec inc. (Pépinière Y.Yvon Auclair et fils):	596 599,53 \$ (recommandé)											
Jardin Dion inc.:	763 089,08 \$											
Pépinière Jardin 2000 inc.:	843 801,53 \$											
Centre du jardin Deux-Montagnes inc.:	1 023 461,46 \$											
Go Matériaux inc.:	1 278 257,56 \$											
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>												
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>La dépense sera financée par la mesure 6 de l'entente MELCCFP Plan climat. Le budget devra être prévu au fur et à mesure des besoins de l'entente contractuelle. Le montant total est disponible et réservé dans l'entente Plan Climat.</p> <p>Le financement provient de l'entente Plan Climat mesure 6.</p>												
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>												
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>												
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>												
<p>REMARQUE(S)</p> <p>E/C 596 599,53 \$ (incluant TPS et TVQ)</p>												

